



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

Atelier de lancement et de planification des activités du projet « Mise en œuvre de l'Accès aux Ressources Génétiques et Partage des Avantages (APA) dans les pays de l'espace COMIFAC »

Kinshasa, RDC, du 06 au 08 octobre 2015

Communiqué final

Sous le haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et du Développement Durable de la République Démocratique du Congo, il s'est tenu, à Kinshasa, du 06 au 08 octobre 2015, l'Atelier de lancement et de planification des activités du projet « Mise en œuvre de l'Accès aux Ressources Génétiques et Partage des Avantages (APA) dans les pays de l'espace COMIFAC ».

Cette réunion organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui technique et financier de la GIZ à travers le Projet sous régional APA GIZ-COMIFAC avait pour objectifs de :

- informer les principaux groupes cibles sur le Projet (ses objectifs, résultats attendus, indicateurs et arrangement institutionnel);
- identifier des groupes cibles APA et leurs besoins en formation;
- faire la planification opérationnelle du projet pour la période 2015-2016 ;
- échanger sur les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du projet ;
- clarifier les responsabilités des acteurs en charge de la mise en œuvre de ce projet.

La réunion présidée par Monsieur Godefroid NDAUKILA, Coordonnateur National COMIFAC de la RDC, représentant Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, a été modérée par Monsieur Félix LILAKAKO, consultant. Elle a réuni d'une part, les Points Focaux CDB et APA des pays de l'espace COMIFAC suivant: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC et São Tomé et Príncipe ; et d'autre part les représentants des institutions intergouvernementale et internationale que sont la COMIFAC, la GIZ et la JICA, ainsi que ceux des Organisations de la Société Civile issus du REFADD, du REPALÉAC et du REJEFAC. Le rapportage de la présente session de travail a été assuré par l'équipe du sous régional APA GIZ-COMIFAC.

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants :

- cérémonie d'ouverture,
- sessions en plénières et en groupes
- cérémonie de clôture

1. Cérémonie d'ouverture

Placée sous l'autorité de Monsieur Benjamin TORAMBE, Directeur du Développement Durable, représentant son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable de la République Démocratique du Congo empêché, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions prononcées respectivement par :

- le Coordonnateur du programme GIZ-Gestion durable des Forêts dans le Bassin du Congo ;
- le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;
- le représentant du Ministre.

Dans son mot introductif, Monsieur le Coordonnateur du programme GIZ-Gestion durable des Forêts dans le Bassin du Congo a rappelé la genèse du concept APA au niveau international et son importance pour la valorisation des connaissances traditionnelles des communautés autochtones et locales. Il a par la suite mentionné l'aspect régional d'APA qui concerne souvent des ressources génétiques transfrontalières, justifiant ainsi l'appui que l'Allemagne a apporté à la COMIFAC pour l'élaboration de la stratégie sous régionale APA, qui a été adopté en novembre 2010 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC. Il a souligné que le financement du projet sous régional APA par l'Allemagne vise l'appui à la mise en œuvre de cette stratégie sous régionale APA.

Avant de clore son propos, il a mentionné que la mise en œuvre de cette stratégie APA peut permettre à la sous région de devenir championne en matière d'APA en Afrique pourquoi pas dans le monde entier.

Prenant la parole à son tour, le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, après avoir remercié vivement le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et particulièrement son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable pour l'accueil réservé et les facilités offertes pour l'organisation de l'atelier, il a rappelé les objectifs assignés à l'atelier de lancement et de planification des activités du projet APA GIZ-COMIFAC et a exhorté les participants à tout mettre en œuvre pour les atteindre.

Le discours d'ouverture officielle a été prononcé par le Directeur du Développement Durable, représentant son Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable de la République Démocratique du Congo, qui a indiqué la mission assignée à l'Atelier de lancement et de planification des activités du projet APA GIZ-COMIFAC à travers la déclinaison des objectifs globaux et spécifiques desdites assises.

Il a aussi profité de l'occasion pour remercier l'ensemble des partenaires pour leur appui multiformes et singulièrement la République d'Allemagne à travers la GIZ, la JICA, le FEM, le PNUE et l'UICN pour avoir accepté d'accompagner les pays de l'espace COMIFAC dans la noble mission de la mise en œuvre de la CDB et les protocoles s'y rapportant. Il a enfin remercié le Secrétariat exécutif de la COMIFAC pour les efforts, sans cesse croissant, consentis pour assurer la cohésion et le bon fonctionnement de cette institution. Après avoir rappelé aux participants l'importance de cette réunion et les résultats auxquels ils doivent parvenir, il a déclaré ouvert l'Atelier de lancement et de planification des activités du projet « Mise en œuvre de l'Accès aux Ressources Génétiques et Partage des Avantages (APA) dans les pays de l'espace COMIFAC ».

2. Travaux

Les travaux se sont déroulés de manière participative en plénière et en sous groupes. Ils ont été structurés en quatre sessions :

- la session 1 d'ouverture ;
- la session 2 relative au contexte du projet;
- la session 3 portant sur la planification opérationnelle 2015-2016 ;
- la session 4 d'ordre finale.

En plénière et notamment lors de la session d'ouverture, les participants à cette réunion ont validé les objectifs, les résultats attendus et l'agenda de la réunion. Fort de cette base, la session 2 a été ouverte avec l'introduction au projet APA GIZ-COMIFAC (aspects technique et institutionnel) faite par les représentants de l'équipe du projet. Cette communication a été suivie par la présentation des initiatives en cours dans le cadre de la mise en œuvre du protocole de Nagoya faite par le représentant de la JICA et l'Expert Biodiversité de la COMIFAC pour le compte de l'UICN.

Par la suite, un exposé introductif de la session 3 portant sur la méthodologie de la planification opérationnelle ainsi que sur la chaîne des résultats a été fait par l'Expert Biodiversité de la COMIFAC.

Suite à l'adoption de la méthodologie et la validation de la chaîne des résultats, les participants ont procédé à l'examen et amélioration du projet du Plan de travail annuel 2015-2016 du projet.

Les travaux en groupe ont permis de ressortir les spécificités des pays dans le Plan de travail annuel 2015-2016 du projet.

Au terme des travaux de l'Atelier de lancement et de planification des activités du projet « Mise en œuvre de l'Accès aux Ressources Génétiques et Partage des Avantages (APA) dans

les pays de l'espace COMIFAC », les participants ont adopté des résolutions et formulé des recommandations ainsi qu'il suit :

Des résolutions

Les participants,

- remercient le Gouvernement pour avoir permis la tenue de ses assises à Kinshasa et le peuple frère de la République Démocratique du Congo pour leur hospitalité légendaire;
- remercient la Coopération Allemande (GIZ), dans la mise en œuvre du Protocole de Nagoya à travers le développement du projet sous régional sur Accès et le Partage des Avantages ;
- valident la chaîne des résultats du projet ;
- valident le Plan de Travail annuel 2015-2016 du projet;
- prennent acte de l'état d'avancement du développement de la composante APA du Projet de la JICA d'appui à la COMIFAC et du niveau d'avancement du développement du projet APA de l'UICN.

Des recommandations

Les participants recommandent :

Au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC de :

- saisir les pays pour susciter la mise en place des Comités Nationaux APA, la désignation des Points Focaux CH APA et des Autorités Nationales Compétentes en matière d'APA;
- prendre les dispositions nécessaires pour assurer la coordination de la mise en œuvre de tous les projets et initiatives sous régionaux APA en Afrique centrale.

Aux Gouvernements/Points Focaux de :

- s'assurer de l'implication effective des réseaux de la CEFDHAC ainsi que d'autres parties prenantes dans la mise en œuvre du projet au niveau national;
- élaborer leurs tableaux de bord afin de faciliter le suivi de la mise en œuvre des activités du projet au niveau national ;
- procéder à la nomination, d'ici fin novembre 2015, des Points Focaux CH APA tout en prenant soin d'éviter des cumules ;
- procéder à la mise en place des Comités Nationaux APA.

A la GIZ de :

- tenir compte des activités planifiées par d'autres initiatives pour les raisons d'économie d'échelle ;
- clarifier le plus rapidement possible les arrangements institutionnels afin d'accélérer le démarrage de la mise en œuvre du projet au niveau national.

A la JICA de :

- présenter toutes les informations concernant la composante APA du projet JICA d'appui à la COMIFAC lors de la prochaine réunion du GTBAC qui se tiendra avant la fin d'année 2015.

Fait à Kinshasa, le 8 octobre 2015
Les Participants